



1

Durabilité : où en est-on ?

En mai 2022, la CPPEF publiait sa charte d'investissement responsable. Depuis, des pas concrets ont été réalisés pour assurer la mise en œuvre des grands axes de la charte, que ce soit au niveau des investissements mobiliers ou du parc immobilier de la Caisse.

[En savoir plus sur la durabilité...](#)

Découvrez les actualités de la CPPEF en 5 clics !

2



Performance et investissements

En 2022, la Caisse affiche une performance nette de -5.25%, soit une perte nette de CHF 330mios. L'année a été marquée par divers événements géopolitiques entraînant beaucoup d'incertitude et de volatilité sur les marchés financiers. Les rendements du parc immobilier de la Caisse ont cependant permis de limiter les pertes.

[En savoir plus sur les investissements...](#)



3

Prévoyance, indexation et intérêt

La perte importante enregistrée en 2022 contraint la Caisse à ne pas indexer les pensions des personnes bénéficiaires en 2023 et à ne rémunérer les comptes épargnes qu'au minimum prévu par les dispositions légales.

[En savoir plus sur la prévoyance et les effectifs...](#)

4



Comptes annuels 2022

L'exercice comptable 2022 s'est bouclé avec un excédent de charges d'environ CHF 220mios, après dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs. La CPPEF reste malgré cela sur le chemin de capitalisation, avec un taux de couverture du régime de pensions de 79.3%.

[En savoir plus sur les comptes annuels 2022...](#)



5

Et en 2023 ?

En 2023, plusieurs projets d'envergure se profilent. Le premier concerne le système de désignation de la représentation des personnes salariées au comité de la Caisse, qui devra être modifié. Le deuxième est la refonte complète de l'identité visuelle de la CPPEF, concrétisée par le lancement d'un nouveau site internet courant 2023.

[En savoir plus sur les projets à venir en 2023...](#)

Des questions?

Rue St-Pierre 1
Case postale 119
1701 Fribourg

T +41 26 305 32 62

[Formulaire de contact](#)

